

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION

Développement de la Politique Maritime Intégrée au niveau national

7^{ème} Groupe de Travail
de la Politique Maritime Intégrée en Méditerranée

Bruxelles , 21-22 octobre 2014

SOMMAIRE

- I. Maroc – PMI-MED
- II. Création du Groupe Interministériel de la PMI (GI-PMI)
- III. Sensibilisation des Départements Ministériels marocains à la Politique Maritime Intégrée
- IV. Analyse Institutionnelle et Organisationnelle de la PMI-MED
- V. Participation du Maroc aux rencontres régionales de la PMI-MED
- VI. Elaboration d'une feuille de route pour la mise en place d'une PMI nationale
- VII. Besoins futurs en Assistance

I. Maroc – PMI-MED

La PMI-MED a permis au Maroc :

- ✓ Améliorer et **d'élargir la prise de conscience des atouts maritimes au niveau de ses deux façades** de la Méditerranée et de l'Atlantique ;
- ✓ **Sensibiliser** l'ensemble des acteurs nationaux quant aux objectifs du projet PMI-MED et **expérimenter** ses outils ;
- ✓ Promouvoir **l'intérêt d'une vision nationale** pour la gouvernance des affaires maritimes ;



I. Création du Groupe Interministériel de la PMI (GI-PMI)



Depuis 2010, le Maroc a procédé à la création du **Groupe Interministériel de la PMI (GI-PMI)**.



Le GI-PMI se compose de **17 institutions et Départements Ministériels**, y compris le MAEC, en sa qualité de Point Focal national de la PMI-MED.



Depuis sa création, le GI-PMI a tenu **7 réunions de coordination**.

I. Création du Groupe Interministériel de la PMI (GI-PMI):

Les deux dernières réunions du GI-PMI (juin et septembre 2014) ont permis de **lancer la réflexion autour des étapes futures** devant mener à l'établissement d'une **feuille de route nationale pour une politique maritime intégrée au Maroc** et ce, en concertation avec les différents Départements et organismes sectoriels concernés.



II. Sensibilisation des Départements Ministériels marocains à la PMI



Sensibilisation continue aux **opportunités** offertes par le projet PMI-MED ainsi qu'aux **avantages** d'adopter une **approche participative et intégrée** pour la **gouvernance des affaires maritimes**.



Initiation aux différents **enjeux maritimes** et à la nécessité de concevoir des politiques associées, en particulier, à la **croissance maritime**, à **l'emploi**, à la **durabilité environnementale**, à la **paix** et à la **sécurité dans le voisinage**.

III. Analyse Institutionnelle et Organisationnelle de la PMI-MED

La Compilation des réponses des membres du GI-PMI au questionnaire de l'Analyse Institutionnelle et Organisationnelle (AIO) de la PMI-MED a permis de :



Etablir un diagnostic sectoriel préliminaire de la gestion des affaires maritimes au Maroc.



Identifier un certain nombre d'anomalies et de chevauchement des prérogatives entre les différents intervenants dans les espaces maritimes.



Elaborer des recommandations visant à concrétiser une PMI à l'échelle nationale.

IV. Participation du Maroc aux rencontres régionales de la PMI-MED

- **Participation active et régulière du Maroc** aux différentes activités et rencontres de la PMI-MED, aux côtés des Etats membres de l'UE et des autres pays de son voisinage Sud, à savoir, les réunions du Groupe de travail, les réunions régionales ainsi que les Ateliers Techniques Régionaux.



IV. Participation du Maroc aux rencontres régionales de la PMI-MED

- Lors de ces rencontres régionales, le Maroc a exposé ses principaux atouts et potentialités maritimes, notamment :
 - ✓ Les avancés nationales en termes de législation et instruments juridiques nationaux ;
 - ✓ Le système national de Surveillance du Trafic maritime (AIS et VTS)
 - ✓ La stratégie portuaire nationale notamment le site portuaire Tanger-MED ;
 - ✓ Les stratégies et les politiques nationales liées aux affaires maritimes ;
 - ✓ Le Cluster Maritime Marocain (CMM) ;

IV. Participation du Maroc aux rencontres régionales de la PMI-MED

- Le Royaume du Maroc a abrité à Tanger, les 22 et 23 février 2012, **le 2^{ème} Atelier Technique Régional** de la PMI-MED qui a traité des sujets importants relatifs aux « autoroutes maritimes » et à « la sécurité maritime ».
- Une visite guidée a été également organisée au complexe portuaire de Tanger-Med et au Centre de Surveillance du Traffic Maritime (VTS de Tanger).



V. Elaboration d'une feuille de route pour la mise en place d'une PMI nationale

- Implication de l'ensemble des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux concernés par ce projet dans le cadre d'une **approche participative et intégrée**. (Départements Ministériels, Agences de Développement, société civile, Cluster Maritime Marocain (CMM))
- Contribution des membres du GI-PMI pour la mise en place d'une PMI Nationale, consolidées par le MAEC dans un document « **Feuille de route nationale** »

V. Elaboration d'une feuille de route pour la mise en place d'une PMI nationale

La feuille de route en cours d'élaboration est composée des chapitres suivants :



Contexte national de l'évolution du projet PMI-MED



Bilan des actions d'Assistance Technique PMI-MED au niveau national



Actions futures et besoins d'AT formulées par les membres du GI-PMI



Etapas visant à finaliser et adopter la feuille de route nationale

Actions futures et besoins en Assistance

Gouvernance

Aménagement du Littoral et de l'espace maritime

Sécurité et Sureté Maritime

Economie de la Mer

Protection et valorisation du patrimoine culturel maritime

Formation et Recherche Scientifique

Protection de l'Environnement

V. Elaboration d'une feuille de route pour la mise en place d'une PMI nationale



Organisation, avec l'appui de l'UE, éventuellement en 2014, d'un **Atelier National** spécialement dédié à la PMI, afin d'adopter la feuille de route nationale.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Khalid Sebti

khalid.sebti@maec.gov.ma